



REGISTRE DES ACCESSOIRES CONFIES

A la pension " 4 pattes en garde – Chez Tata Elo "

Date du séjour :

Nom et ID de l'animal : _____

Accessoires confiés lors du séjour :

A NOTER : le matériel autorisé à la pension, si souhaité par le propriétaire :

1 plaid ou couverture non volumineux et marqués du nom, portions de croquettes pour le séjour si non fournies par la pension (sacs autorisés si long séjour uniquement). Les jeux de mastications type sabots, bois de cerf, sont autorisés et sera remis à l'animal uniquement lorsqu'il est seul afin d'éviter toute protection de ressources éventuelles.

NON ACCEPTES A LA PENISON : colliers/ harnais trop serrés pour l'animal, laisses, longues, gamelles. Afin d'éviter toute dégradations, pertes éventuelles. Le pension fournie le couchage, gamelles etc.

Les linges confiés à la pension, seront restitués dans l'état, c'est-à-dire qu'aucun lavage, réparations si destruction, ne sera effectués !

J'atteste en tant que propriétaire avoir bien confiés les accessoires ci-dessus à la pension et est conscient des conditions générales.

Signatures :